

Le Caire, le 21 Avril 1933

7



Mon Cher Pacha,

Faisant suite à l'entretien que j'ai
eu avec vous le 14 du courant à
l'issue de la réunion du Conseil
d'Administration de la Société Misr
d'Aviation à la suite de l'exposé
que vous avez fait concernant le
Congrès de l'Aviation qui se tiendra
au Caire en Décembre 1933, je
m'empresse de porter à votre connaissance



que vous pourrez arriver à
 obtenir du Gouvernement pour ce
 Congrès une subvention de L^e. 1000
 au cas ou Sa Majesté le Roi, notre
 Auguste Maître donnerait Son approbation
 au projet suivant :

On surchargera les timbres de
 1. 2. 3 et 4 millèmes par 1. 2. 3. 4. 5. 10. 15 et
 20 millèmes et on mettra en vente
 au public pendant trois mois de
 25000 à 50000 des dits valeurs .



Le Gouvernement ne perdra rien
 en approuvant ce projet car il
 encadrera au complet le montant
 de l'affranchissement et le montant
 de la surcharge vous sera versé
 à titre de subvention pour couvrir
 les frais du Congrès de l'aviation.

Cette pratique est suivie par les
 Postes Etrangères pour venir en aide
 aux Congrès et à certaines sociétés



de bienfaisance (Croix-rouge - ligue
contre la Tuberculose , etc .) —

Au cas ou Sa Majesté le Roi
notre Bien-Aimé Souverain, approuverait
le projet , je me mettrai à votre
disposition pour vous mettre en
communication avec le Directeur
Général des Postes afin de lui
expliquer ce projet .

Croyez , Mon cher Pacha , à



Vous trouverez ci bas un tableau
détaillé de la dite opération et un
specimen de timbres surchargés :

<u>Surcharge de</u>			<u>nombre</u>	<u>P.T.</u>
1	millième sur timbre de 1 ^{m/m}		50 000	5000
2	"	"	2 "	50 000
3	"	"	3 "	50 000
4	"	"	1 "	50 000
5	"	"	2 "	50 000
10	"	"	3 "	50 000
15	"	"	4 "	25 000
20	"	"	4 "	25 000

P.T. 207 500





l'expression de mes meilleurs
sentiments.

U. Mazloum

• Son Excellence

Mohamed Taha Pacha

Le Caire

PROJET DE SUBVENTION
 A L'AERO CLUB D'EGYPTE POUR LE CONGRES
 DE LA FEDERATION INTERNATIONALE D'AVIATION
 devant se tenir au Caire en décembre 1933.

—o—

Il s'agit d'une émission de timbres spéciaux surchargés pour le Congrès, soit 25.000 à 50.000 pièces que l'on mettra en vente au public pendant trois mois environ, et ce selon le tableau ci-bas:

<u>Surcharge de:</u>	<u>Nombre:</u>	<u>P.T.</u>
1 millième sur timbre de 1 m/m	50.000.	5000.
2 " " " " 2 m/ms	50.000.	10000.
3 " " " " 3 "	50.000.	15000.
4 " " " " 1 "	50.000.	20000.
5 " " " " 2 "	50.000.	25000.
10 " " " " 3 "	50.000.	50000.
15 " " " " 4 "	25.000.	37500.
20 " " " " 4 "	25.000.	<u>50000.</u>
		P.T. 207500.

Cette pratique est suivie par les postes Etrangères pour venir en aide au Congrès et à certaines Sociétés de Bienfaisances (Croix Rouge, Ligue contre La Tuberculose, etc.).

Elle n'occasionnera à l'Administration des Postes aucune dépense, car elle encaissera au complet le montant de l'affranchissement tandis que le produit de la surcharge pourrait être versé à l'Aéro Club à titre de subvention et ce pour encourager l'Aviation Egyptienne en général.



Projet de subvention
par S. E. Hassan Warloum Pacha
